



VILLE DE
Mascouche



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Satisfaites du rapport du BAPE sur la demande d'agrandissement de BFI

Les villes de Terrebonne, Mascouche, Repentigny et Charlemagne exhortent maintenant le gouvernement à prendre ses responsabilités

Repentigny, le mardi 29 juillet 2008 – Bien que satisfaites des conclusions et des avis émanant du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à l'égard du projet d'agrandissement du dépotoir de Lachenaie, les Villes de Terrebonne, Mascouche, Repentigny et Charlemagne sont d'avis qu'il est grand temps que le gouvernement du Québec passe enfin en mode action et qu'il investisse dans le développement des alternatives à l'enfouissement des déchets.

« Il nous faut mettre fin à l'ère de l'enfouissement, de déclarer Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny. Que le gouvernement assume ses responsabilités et qu'il appuie les villes dans leurs efforts de développement durable, notamment par la réalisation d'études menant à la mise en place et ce, rapidement, de nouvelles technologies pour le traitement des matières résiduelles. Le gouvernement se doit de prendre le virage vert, d'ajouter la mairesse repentignoise. Certains pays d'Europe et d'Asie, la Belgique, l'Autriche et le Japon notamment, sont nettement en avance sur nous. Ils utilisent déjà des procédés thermiques à émanation zéro pour la disposition de leurs déchets.

Le maire de Terrebonne, Monsieur Jean-Marc Robitaille, abonde dans le même sens. « Nous sommes heureux de constater que le BAPE appuie certaines de nos demandes. Toutefois, le gouvernement devra réaliser que la recherche d'alternatives au site d'enfouissement passe inévitablement par une participation financière gouvernementale adéquate. Une chose est sûre, la décision de la ministre Beauchamp devra tenir compte des mesures que nous jugeons essentielles afin de garantir la meilleure qualité de vie de nos citoyens », de mentionner le maire de la 10^e ville en importance au Québec.

Le maire de Mascouche, Monsieur Richard Marcotte, se fait tout aussi insistant. « Le gouvernement doit donner aux villes les moyens d'atteindre le plus rapidement possible les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Il nous faut absolument réduire le tonnage de déchets acheminés au site d'enfouissement et encourager fortement les efforts des villes en matière de recyclage et de revalorisation », de rétorquer le maire Marcotte.

Le BAPE a l'écoute des villes

Hormis la question des redevances municipales et celle de la limitation du matériel de recouvrement sur le site, la Commission répond favorablement aux exigences des villes limitrophes rendues publiques en mars dernier lors des audiences, notamment en ce qui a trait à la création, autour du lieu d'enfouissement, d'un parc voué à la conservation de la biodiversité.

Chantal Deschamps se dit également heureuse de constater que la Commission appuie l'initiative du Comité des citoyens de la Presqu'île de mettre en place un programme de recherche en santé environnementale visant à mesurer et à déterminer toutes les sources potentielles de dangers émanant du site, à définir leurs impacts et à diffuser les résultats.

Le maire de Charlemagne, Monsieur Normand Grenier, est du même avis. « Nous avons des citoyennes et des citoyens qui vivent à proximité du site d'enfouissement et ils subissent des inconvénients majeurs en ce qui a trait aux odeurs et au bruit. Ils ont droit eux aussi à une saine qualité de vie », d'affirmer Normand Grenier qui, du même coup, se réjouit de constater que la Commission recommande d'améliorer et d'intensifier à cet égard le travail du Comité de vigilance.

Une rencontre avec la ministre

Les maires des quatre villes concernées souhaitent que ce dossier évolue rapidement. En ce sens, ils ont déjà demandé une rencontre avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Line Beauchamp, afin de discuter des modalités du décret gouvernemental et des points qui ne répondent pas à leurs attentes dont, entre autres, la question des redevances municipales.

- 30 -

Information aux médias :

Ville de Repentigny :

Alain Boudreau

Chef de division, Relations publiques et protocole

514 206-9657

Ville de Terrebonne :

Maïka Bertnatchez

514 296-1085

Ville de Mascouche :

Monsieur Serge Tessier

Directeur par intérim des communications

(450) 474-4133 poste 230

Ville de Charlemagne :

Monsieur Bernard Boudreau

Directeur général et Greffier

(450) 581-2541, poste 28